

LE COÛT DES OBSÈQUES EN FRANCE

Pourquoi prévoir le financement de vos obsèques ?

Parce que mourir coûte cher ! 4 500 €, c'est aujourd'hui le coût moyen des obsèques en France.

Le coût moyen des frais d'obsèques dépend principalement :

- du mode d'obsèques envisagé (crémation ou inhumation)
- de la région dans laquelle on se situe (en province ou en région parisienne).

Pour une crémation, il faut compter en moyenne 3 500 € en province contre 4 100 € en région parisienne.

Pour une inhumation, le coût moyen est de 4 300 € en province et de 5 000 € en région parisienne (hors concession et marbrerie).

Prime viagère pour un capital de 1500€

Âge de l'adhésion	Prime mensuelle viagère
53 - 57 ans	7,50
58 - 62 ans	9,08
63 - 67 ans	11,22
68 - 72 ans	14,21
73 - 77 ans	18,48

Plus vous souscrivez tôt, moins c'est cher !



Vivez comme vous le souhaitez !

SÉLECTION OBSÈQUES



LA GARANTIE OBSÈQUES

Une association pas comme les autres

La Garantie Obsèques conseille et guide plus de 3 millions de bénéficiaires depuis 60 ans.

En choisissant SELECTION OBSEQUES, vous bénéficiez des services de La Garantie Obsèques, association de loi 1901.

PROTECTION

Des intérêts de ses adhérents pour défendre au mieux leurs droits.

SOUTIEN

Aux familles dans les démarches à accomplir lors du décès.



EXPERTISE

10 000 dossiers traités chaque année. 3 000 000 de bénéficiaires.

CONSEIL

Une équipe formée aux spécificités de l'obsèques avec 25 conseillers dédiés et 240 gestionnaires.

VOTRE CONTACT



Votre partenaire de vie

HENNER, SAS de courtage et de gestion d'assurances Capital de 8212500€ - RCS Paris B323377739 - TVA intracommunautaire FR 48323377739 - ORIAS n° 07.002.039 (consultable sur www.orias.fr) - Relevant du contrôle de l'ACPR (Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution) - Entreprise certifiée ISO 9001 par le Bureau Veritas Certification Certificat n° 122190 - Siège social : 10 rue Henner 75459 Paris Cedex 09 - www.henner.com

Generali Vie, Société Anonyme au capital de 299 197 104 euros - Entreprise régie par le Code des assurances B 602 062 481 RCS Paris - Siège Social : 11 boulevard Haussmann - 75009 Paris.

AVANTAGES

Accords privilégiés auprès de réseaux de pompes funèbres.

LA
GARANTIE
OBSÈQUES

Plus de 60 ans
au service des
familles





“La star, c’est moi !”

INDÉPENDANCE ET LIBERTÉ, N’ÊTRE UNE CHARGE POUR PERSONNE

Tout prévoir, pour soi et pour ses proches.

« Les enfants sont partis et les petits enfants sont arrivés... »

Pour nous aussi, la vie a changé, la retraite, la maison, la santé mais surtout, beaucoup de temps pour faire tout ce dont nous avons toujours envie !

Voyager, danser, se faire cocooner...

Nous avons prévu l’organisation de nos obsèques car nous ne serons plus là, mais nos enfants, nos petits-enfants et nos amis oui.

Nous voulons leur donner un dernier moment qui nous ressemble, sans que cela ne devienne un souci pour eux. »

SÉLECTION OBSÈQUES

Le contrat d’assurance d’Henner et de La Garantie Obsèques, une solution de financement qui met à disposition de vos bénéficiaires un capital pour régler tout ou partie de vos frais d’obsèques.

5 raisons d’y souscrire :

- Vous choisissez librement votre capital, de **1 500 € à 10 000 €**
- Vous pouvez souscrire de **18 à 85 ans** inclus
- Vous déterminez le mode de versement de votre cotisation et la périodicité des prélèvements
 - Souscription immédiate, **SANS** formalités médicales
 - Un capital **REVALORISÉ** chaque année et **EXONÉRÉ** des droits de succession

LIBERTÉ

Je peux choisir le montant de capital à assurer entre **1 500 € et 10 000 €** par tranche de 500 €. Je peux régler mes cotisations en toute souplesse : **4 modes de versements** (cotisation en 1 fois, temporaire sur 5 ou 10 ans, à vie) et **4 périodicités de prélèvement** (mensuel, trimestriel, semestriel, annuel).

Je peux désigner le bénéficiaire du capital restant après paiement des frais d’obsèques.

SIMPLICITÉ

Souscription **IMMÉDIATE**, sans questionnaire médical ni visite : je suis libre de souscrire indépendamment de mon état de santé.

SECURITÉ

Je suis protégé(e) dès le 1er jour en cas d’accident. Je bénéficie d’une assistance rapatriement valable dans le monde entier.

EXONÉRÉ

Le capital versé est exonéré d’impôts et de droits de successions, selon la législation en vigueur.

EXCLUSIVITÉ

Je suis libre de prévoir à deux : **3 MOIS OFFERTS sur ma cotisation et celle de mon conjoint en cas d’adhésion simultanée !**

SÉLECTION OBSÈQUES

À partir de **7,50 € par mois !***

3 PREMIERS MOIS OFFERTS pour toute adhésion simultanée en couple**

“Je m’éclate”

*Pour une personne âgée de 57 ans à l’adhésion et un capital de 1 500 € en prime viagère.
** Hors prime unique



“Je profite à fond de ma fille”

DES SERVICES INCLUS POUR VOUS ET VOS PROCHES

Sélection Obsèques, vous garantit au moment du décès la bonne utilisation de votre capital obsèques pour la tranquillité de vos proches.

Intervention financière immédiate.

Tiers-Payant national pour régler directement les frais d’obsèques aux entreprises de pompes funèbres ou le remboursement sous 48 heures à la personne ayant réglé les frais.

Accords privilégiés avec les réseaux de pompes funèbres*.

Vous bénéficiez de conditions préférentielles, d’un accueil privilégié et d’un service personnalisé dans le respect des valeurs humaines et professionnelles.

Assistance pour vos proches.

Transport et rapatriement en cas de décès à plus de 50 Km de votre domicile.

LA GARANTIE OBSÈQUES

Vous assure un accompagnement fiable et de qualité.

3 000 000 de personnes nous font aujourd’hui confiance pour leurs obsèques.

L’assurance que votre capital sera alloué à vos frais d’obsèques.

*OGF/PGF (dont Borniol et Roblot), Pompes Funèbres Ouest Parisien, ROC-ECLERC, UFF (Union Funéraire de France), Le Vœu Funéraire, Espace Funéraire PONSYS, Point FUNEPLUS, Le Choix Funéraire, FUNECAP, Pompes Funèbres Pascal LECLERC, AIX FUNERAIRE.